

Encouragement à la propriété du logement avec le compte prévoyance 3a

A retourner à: **Fondation de prévoyance 3a PostFinance, Case postale, CH-4002 Bâle**

A compléter en caractères d'imprimerie s.v.p. Toutes les mentions sont également valables pour les personnes de sexe féminin.

Preneur de prévoyance

<input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame	N° de compte de prévoyance	_____
Nom	_____	Prénom	_____
Rue, n°	_____		
NPA	_____	Lieu	_____
Pays	_____	Nationalité	_____
Etat civil	_____	Date de naissance	_____
Téléphone	_____		

Indications sur l'objet (le logement qui fait l'objet du financement constitue mon domicile principal)

Adresse du bien foncier _____

N° de page du registre foncier _____

Commune (NPA/Lieu) _____

Rapport de propriété

<input type="checkbox"/> propriété individuelle	<input type="checkbox"/> Droit de superficie
<input type="checkbox"/> Propriété commune (des époux/des partenaires enregistrés)	<input type="checkbox"/> copropriété / part en pourcentage _____ %

Date de transfert de la propriété _____

But de l'utilisation (avec indication des documents à joindre obligatoirement)

- Acquisition**
 - Copie du contrat de vente authentifié ou projet de contrat de vente (daté de moins de trois mois) **et**
 - Confirmation de l'utilisation des fonds du créancier hypothécaire/notaire (voir page 3) ou garantie de remboursement fournie par un notaire **et**
 - Signature et copie d'une pièce d'identité valable du conjoint/partenaire enregistré
- Construction**
 - Copie de l'extrait du registre foncier (datant de moins de trois mois) ou copie authentifiée du contrat de vente du terrain à bâtir (datée de moins de trois mois) **et**
 - Copie du contrat de crédit de construction **et**
 - Confirmation de l'utilisation des fonds du créancier hypothécaire/notaire (voir page 3) ou garantie de remboursement fournie par un notaire **et**
 - Signature et copie d'une pièce d'identité valable du conjoint/partenaire enregistré
- Amortissement d'une hypothèque**
 - Copie de l'extrait du registre foncier (datant de moins de trois mois) **et**
 - Copie de l'attestation de domicile actuelle (datant de moins de trois mois) ou affidavit (déclaration authentifiée par notaire ou administration) à l'étranger **et**
 - Copie d'un contrat hypothécaire valable/confirmation du créancier hypothécaire **et**
 - Confirmation de l'utilisation des fonds du créancier hypothécaire/notaire (voir page 3) ou garantie de remboursement fournie par un notaire **et**
 - Signature et copie d'une pièce d'identité valable du conjoint/partenaire enregistré
- Investissements accroissant ou maintenant la valeur**
 - Copie de l'extrait du registre foncier (datant de moins de trois mois) **et**
 - Copie de l'attestation de domicile actuelle (datant de moins de trois mois) ou affidavit (déclaration authentifiée par notaire ou administration) à l'étranger **et**
 - Liste des investissements et confirmations de commande/factures signées détaillées (pas d'offres ni de justificatifs de caisse, pièces datées de moins d'un an) **et**
 - Signature et copie d'une pièce d'identité valable du conjoint/partenaire enregistré
- Participation à une coopérative de construction et d'habitation**
 - Confirmation par la coopérative de construction et d'habitation du montant autorisé par signature **et**
 - Copie du contrat de location **et**
 - Signature et copie d'une pièce d'identité valable du conjoint/partenaire enregistré

Demande

- Retrait de la totalité de l'avoir de prévoyance
- Retrait partiel de l'avoir de prévoyance CHF _____

Un versement anticipé pour une propriété de logement ne peut être effectué que jusqu'à 5 ans avant l'âge ordinaire de la retraite AVS.

- ne pas solder le compte de prévoyance

Date du paiement _____

Veillez noter que seuls des versements à une date ultérieure à la demande (max. 3 mois) sont possibles, et que les dates ne peuvent être respectées que si tous les documents nécessaires à la fondation ont été fournis.

Virement

- sur mon compte postal: _____
- à la banque _____

Nom et adresse de la banque _____

N° de clearing bancaire _____

IBAN _____

Nom, Prénom Titulaire du compte _____

Les éventuels placements de fonds auprès de la Fondation de prévoyance 3a PostFinance seront vendus à la date du paiement dans la mesure nécessaire. Par ailleurs, des frais de traitement uniques de CHF 200.– seront directement déduits du montant versé.

Durée de traitement

La durée de traitement d'une demande pour l'encouragement à la propriété du logement dépend notamment de l'intégralité et de l'exactitude des documents soumis, ainsi que du temps nécessaire à la vérification.

Le preneur de prévoyance confirme par la présente

- que la présente demande et les documents qui y sont joints sont exacts et complets;
- que le but de l'utilisation sera conforme au sens de l'Ordonnance sur les déductions admises fiscalement pour les cotisations versées à des formes reconnues de prévoyance, art. 3 al. 3 et 5 OPP 3 et de l'Ordonnance sur l'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle (OEPL) du 3 octobre 1994, et que les moyens seront utilisés exclusivement pour le logement susmentionné habité par la personne concernée (domicile principal);
- qu'en cas d'échec du transfert de la propriété, la Fondation de prévoyance 3a PostFinance est autorisée à donner l'ordre au créancier hypothécaire/notaire de retransférer l'avoir de prévoyance versé sur le compte de prévoyance;
- qu'il a pris connaissance que l'imposition des versements anticipés n'est pas vérifiée par la Fondation de prévoyance 3a PostFinance, et qu'il est conseillé au preneur de prévoyance de faire vérifier auparavant l'imposition de plusieurs versements anticipés par son service fiscal compétent;
- que la Fondation de prévoyance 3a PostFinance est autorisée si nécessaire à établir d'autres clarifications;
- qu'il a pris connaissance du fait que des frais de traitement de CHF 200.– seront perçus. Ces frais s'appliquent pour chaque versement anticipé et chaque preneur de prévoyance.

Lieu _____

Date _____

Signature du preneur de prévoyance _____

(joindre la copie d'une pièce d'identité valable)

Signature du conjoint / partenaire enregistré _____

Si vous n'êtes pas marié(e) ou pas dans un partenariat enregistré, veuillez joindre une confirmation officielle de l'état civil actuel (datant d'un mois au maximum).

Si vous avez divorcé ou que votre partenariat a été dissous judiciairement dans les 6 derniers mois, veuillez également joindre une copie du jugement de divorce ou du jugement prononçant la dissolution du partenariat, exécutoire et complet (les jugements de divorce émis à l'étranger doivent être reconnus et exécutés par un tribunal suisse).

© PostFinance SA

Prière de ne pas remplir

Date _____

Conseiller _____

Confirmation du but de l'utilisation du retrait anticipé de l'avoir de prévoyance dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement

A retourner à: **Fondation de prévoyance 3a PostFinance, Case postale, CH-4002 Bâle**

A compléter en caractères d'imprimerie s.v.p. Toutes les mentions sont également valables pour les personnes de sexe féminin.

Le présent formulaire doit être complété et signé par le créancier hypothécaire/notaire.

Preneur de prévoyance

Monsieur Madame N° de compte de prévoyance _____

Nom _____ Prénom _____

Rue, n° _____

NPA _____ Lieu _____

Pays _____ Nationalité _____

Etat civil _____ Date de naissance _____

Téléphone _____

Utilisation

- Acquisition d'un immeuble
- Construction d'un immeuble
- Amortissement d'une hypothèque

Indications sur l'objet (le logement qui fait l'objet du financement constitue mon domicile principal)

Adresse du bien foncier _____

N° de page du registre foncier _____

Commune (NPA/Lieu) _____

Veillez virer l'avoir de prévoyance comme suit:

Montant _____

Nom et adresse de la banque _____

N° de clearing bancaire _____

Numéro de compte/IBAN _____

Titulaire du compte _____

Nom du conseiller à la clientèle _____

Tél. du conseiller à la clientèle _____

Nous confirmons à la Fondation de prévoyance 3a PostFinance que les moyens du compte prévoyance 3a de PostFinance seront utilisés exclusivement pour l'acquisition, la construction ou l'amortissement d'une hypothèque de l'immeuble susmentionné. Le preneur de prévoyance n'a pas accès à l'avoir de prévoyance jusqu'au transfert de propriété.

Lieu _____ Date _____

Timbre et signature _____

Timbre et signature _____